

Jean-Baptiste André Godin à l'Entrepouseur de tabacs, 24 août 1886

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 août 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Entrepouseur de tabacs](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin commande du tabac pour le compte de Lefèvre, débitant à Esquéhéries, pour un montant de 441,10 F.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Lefèvre, Louis Joseph Clovis \(1816-\)](#)

Lieux cités [Esquéhéries \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (129v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guisne Familistère
2d aout 1886

62

Monsieur l'Entrepreneur
des Tabacs à Tervins.

J'ai l'honneur de vous
remettre ci-inclus une
commande de tabacs au
nom de M. Lefèvre,
débitant à Esquelbries,
commande s'élevant à
141 francs 10 cent dont
je vous envoie le montant
ci-joint, sous ce pli

chargé en quatre billets
de banque de chacun
cent francs et un mandat
poste de 11, 10 cent.

Vous voudrez bien
livrer ces tabacs à
qui se présentera avec
l'autorisation de les
prendre.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de toute ma consi-
dération.

D. Guérin